

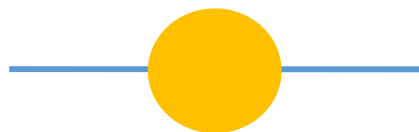
Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Concertation départementale – Vaucluse (84)
- 2 septembre 2024 -



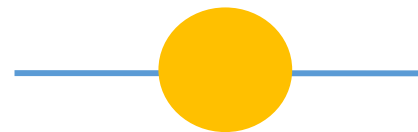
Bénédicte MARTIN

Vice-Présidente
En charge de l'Agriculture, de la
viticulture, de la ruralité et du terroir



Thierry SUQUET

Préfet
Préfecture de Vaucluse





Ordre du jour de la réunion

1 La démarche de planification écologique

2 Présentation des éléments de diagnostic régionaux et départementaux

3 Ateliers en groupes, par thématique phare pour le territoire et restitution



LA DEMARCHE DE PLANIFICATION ECOLOGIQUE



1

L'ambition : un plan de transformation énergétique et écologique régional répondant aux 6 enjeux stratégiques prioritaires

Une démarche **co-portée Etat et Région** pour le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un projet ambitieux avec en résultat final :

- **Un plan de transformation** du territoire régional à horizon 2030, 2040, 2050, conçu comme un outil opérationnel et dynamique
- **Une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire** : collectivités, monde économique, citoyens (et pas seulement pour l'Etat et la Région) pour planifier la transition écologique

1 Atténuation au changement climatique 

NEUTRALITÉ CARBONE

2 Adaptation au changement climatique 

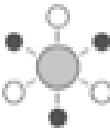
UN TERRITOIRE ADAPTÉ À UN RÉCHAUFFEMENT DE + 4 DEGRÉS

3 Utilisation durable de l'eau et des ressources marines 

GARANTIR L'ENSEMBLE DES USAGES DANS LE CONTEXTE DE RARÉFACTION DE LA RESSOURCE

4 Economie circulaire 

AUTONOMIE DANS LA GESTION DES DÉCHETS

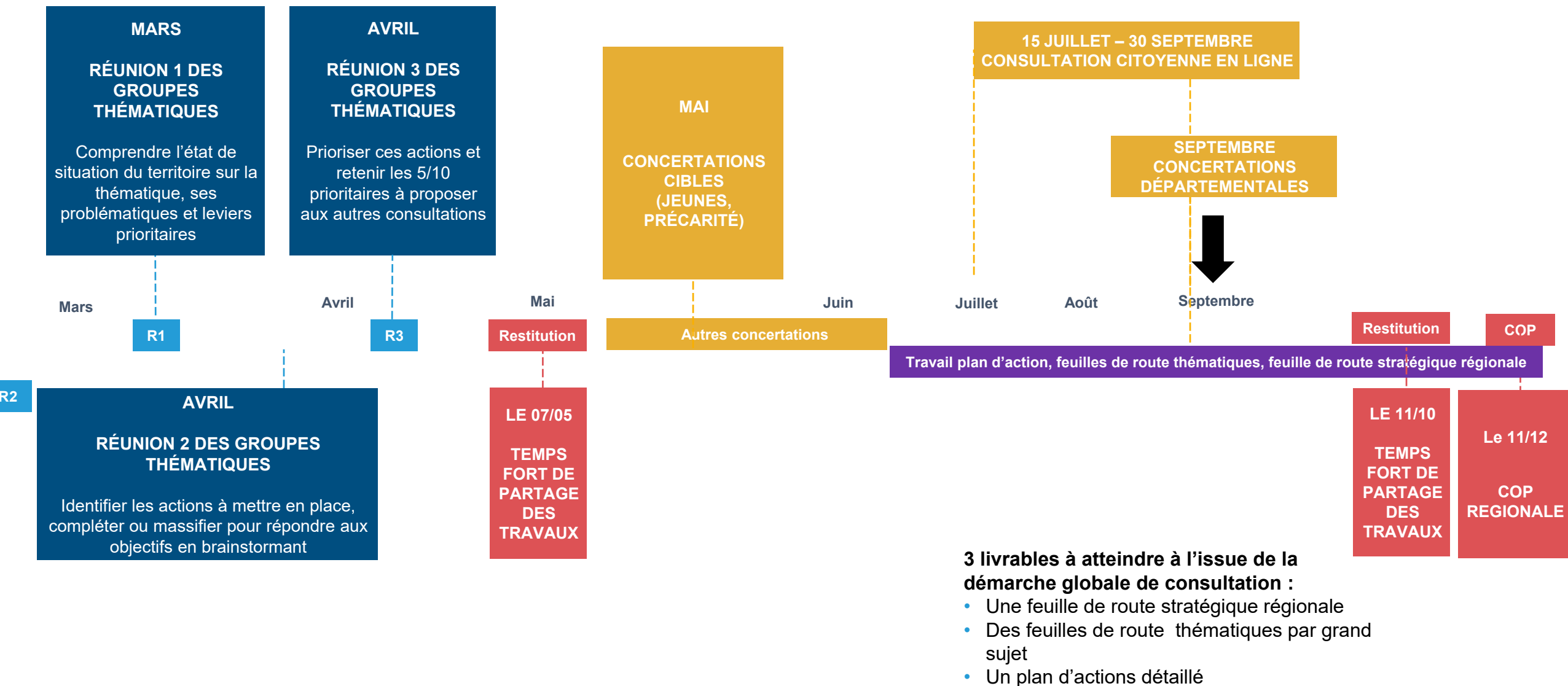
5 Ecosystème sain 

BIODIVERSITÉ : UNE VALEUR DE L'INDICE RÉGION VIVANTE (À FIXER)

6 Prévention de la pollution 

AMÉLIORATIONS (À QUANTIFIER) DE LA QUALITÉ DE L'AIR, DE L'EAU, DES SOLS

Les temps forts de la démarche



Premier jalon réalisé : la concertation en groupes thématiques

10 groupes thématiques
 env. **300** participants
672 actions collectées
200 actions priorisées
3 réunions sur **1** mois

Des acteurs variés

présents : industriels, entreprises, fédérations, associations, collectivités, institutions...

Mieux préserver et gérer la forêt

Mieux se déplacer

Mieux produire les biens et les services

Mieux consommer

Mieux préserver et utiliser la ressource en eau

Mieux transporter des biens

Mieux produire l'énergie

Mieux organiser le tourisme, les événements culturels, économiques et sportifs

Mieux se nourrir

Mieux se loger, mieux utiliser nos bâtiments, mieux aménager nos villes

+ Un travail en transversalité pour faire remonter des compléments et points de vigilance aux GT grâce à 6 focus groupes :

- LA BIODIVERSITE
- LE SOL ET LA SOBRIETE FONCIERE
- LA MER

- ACCOMPAGNEMENT ET ADAPTATION DE NOS COMPORTEMENTS
- EMPLOI ET COMPETENCES
- QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

Zoom sur les concertations départementales

6 objectifs poursuivis

1

Partager les résultats du diagnostic régional et départemental avec les acteurs du territoire

2

Echanger sur les priorités à mener en matière de baisse des émissions de GES et de préservation des ressources à l'échelle du département

3

Alimenter les travaux des groupes thématiques par une proximité locale et une concertation au plus près des acteurs

4

Proposer de nouvelles idées d'actions à mettre en place pour répondre aux enjeux de transformation écologique et énergétique

5

Engager les acteurs du territoire dans la planification écologique et la mise en œuvre des actions permettant de répondre aux objectifs

6

Nourrir la feuille de route régionale en intégrant les spécificités locales



Présentation des éléments de diagnostic régionaux et départementaux

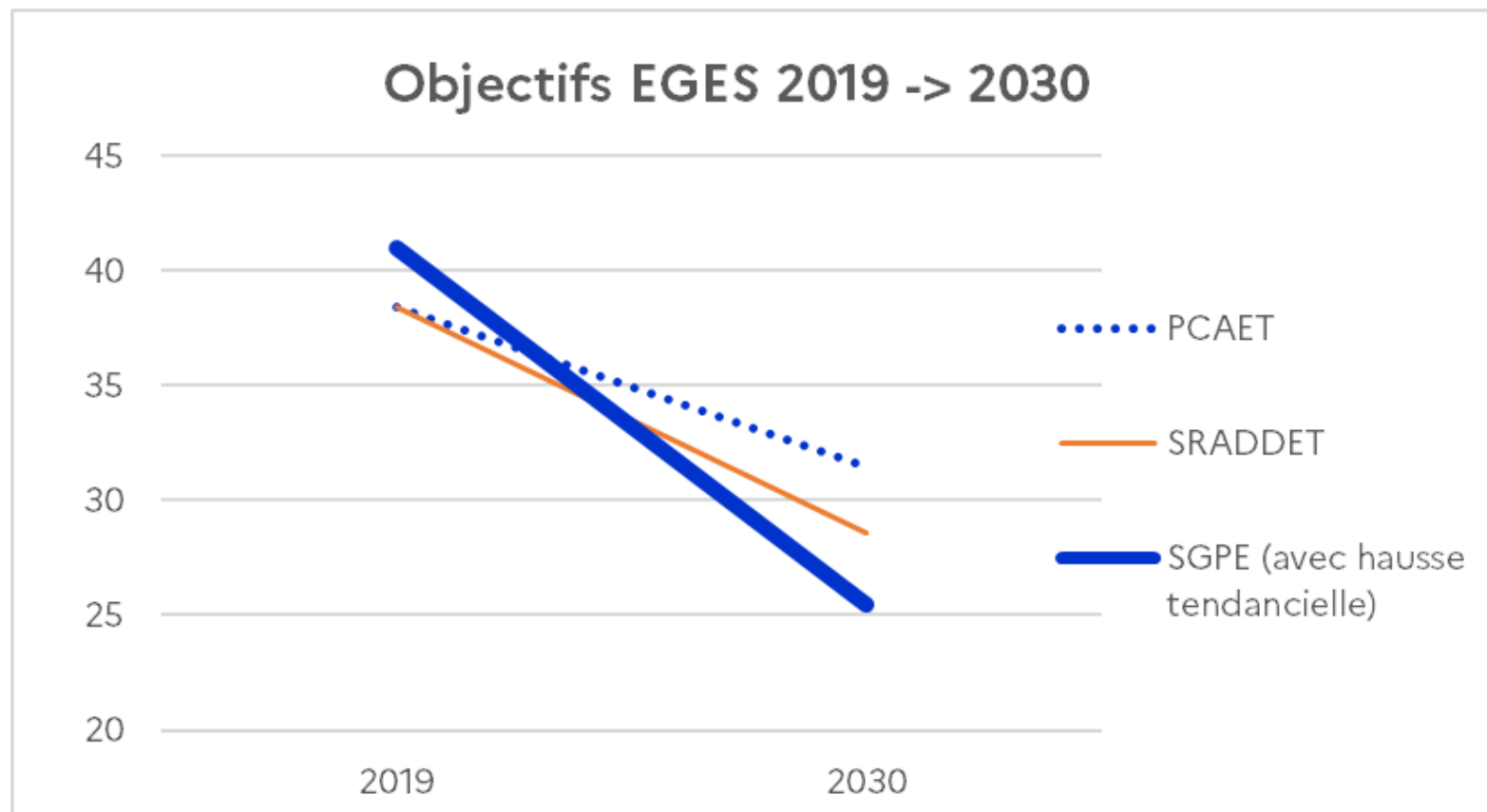


2

Point de situation du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mise en perspective des trajectoires de baisse d'émissions de gaz à effet de serre (objectifs tous secteurs) :

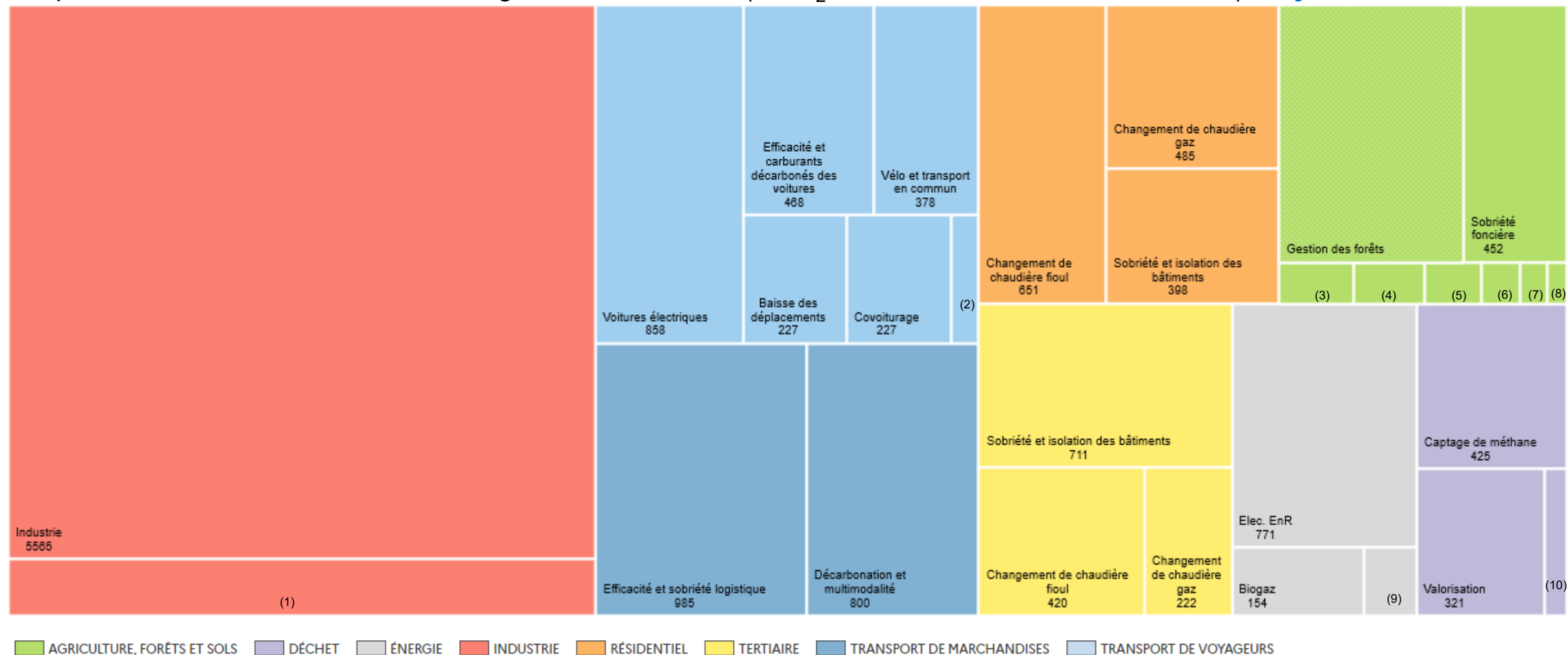
- des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) des EPCI de la région adoptés (à janvier 2024)
- du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoire (SRADDET)
- du secrétariat général à la planification écologique (SGPE)



Sur la baisse de -16 Mt CO₂e estimée par le SGPE (objectif « Fit for 55 » de la France et de l'Europe),
il manque 8Mt de baisse des émissions de gaz à effet de serre dans les PCAET pour être en cohérence

Panorama des leviers de décarbonation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

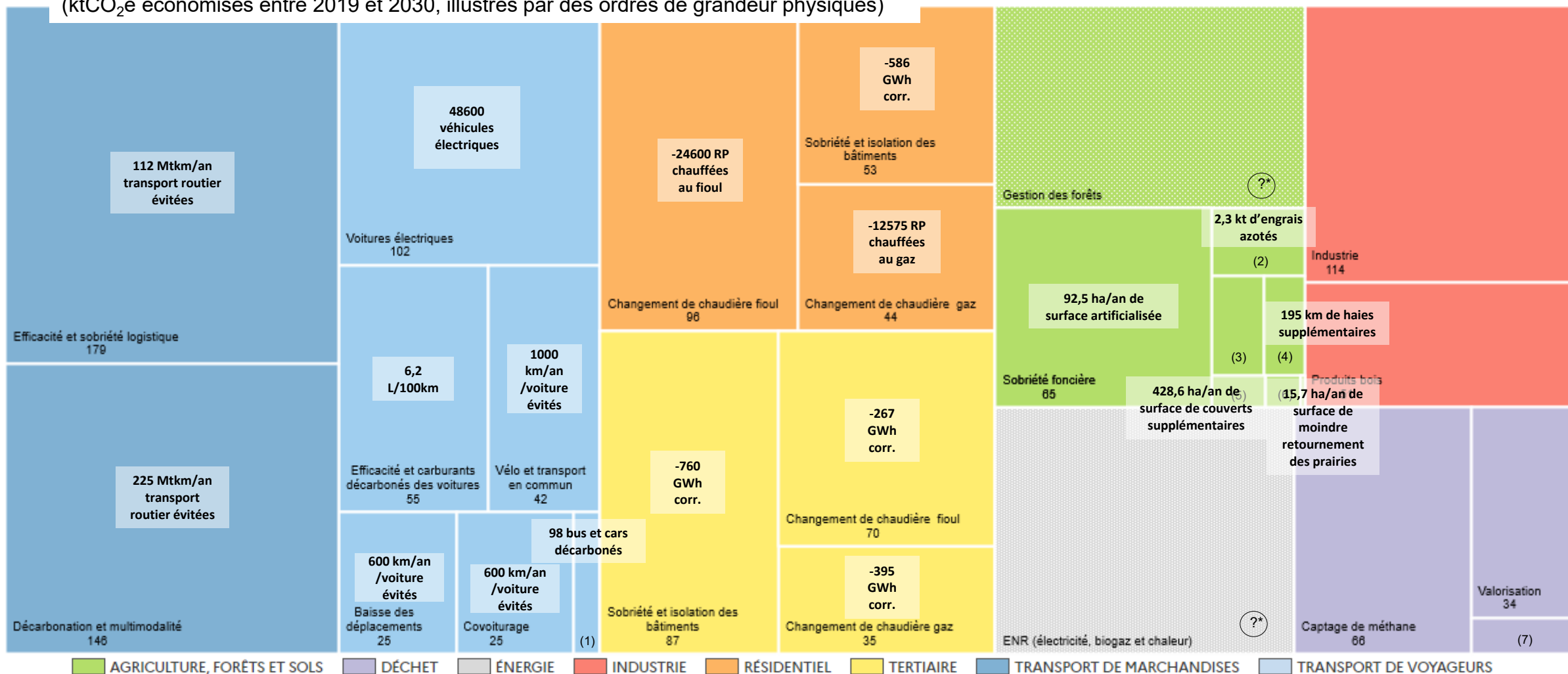
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre (ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030) **Objectif : -16 Mt CO₂e**



Panorama des leviers de décarbonation pour le Vaucluse

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre
(ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030, illustrés par des ordres de grandeur physiques)

Objectif : -1,5 Mt CO₂e



(1) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (2) Fertilisation azotée : 10 ktCO₂e. (3) Bâtiments & machines : 8 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 6 ktCO₂e. (5) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e. (6) Gestion des prairies : 2 ktCO₂e. (7) Prévention des déchets : 6 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Panorama des leviers de décarbonation pour le Vaucluse

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030, illustrés par des ordres de

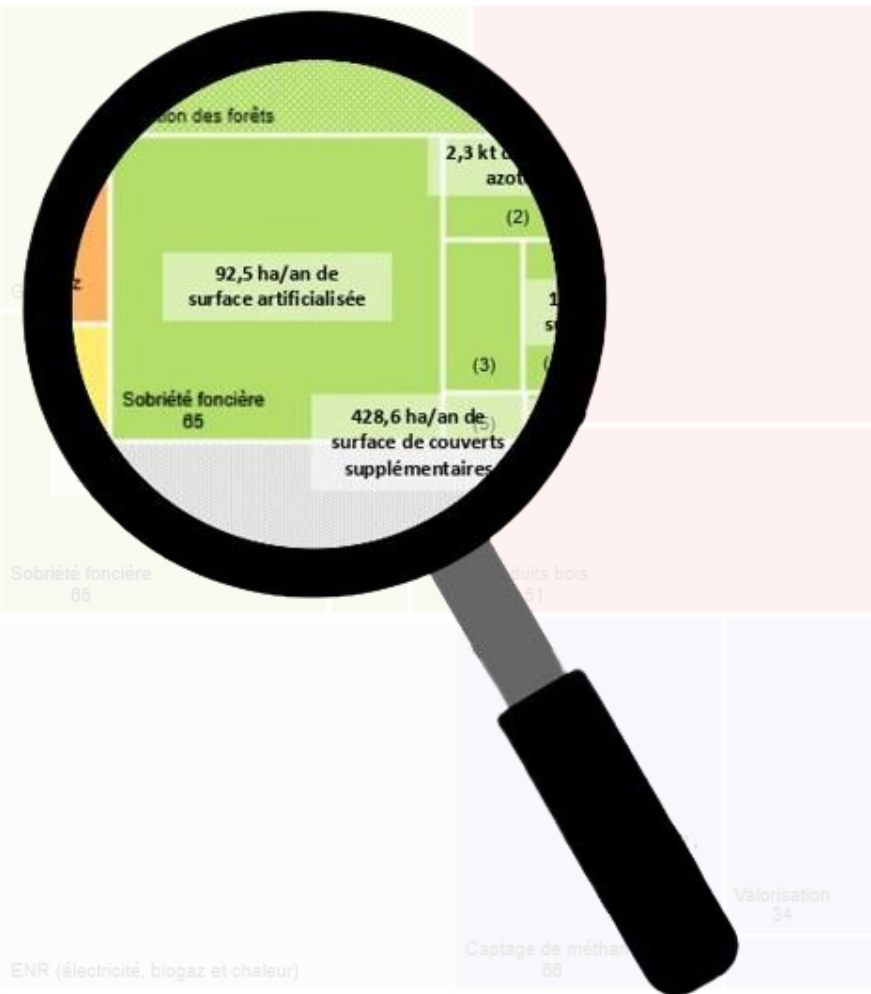
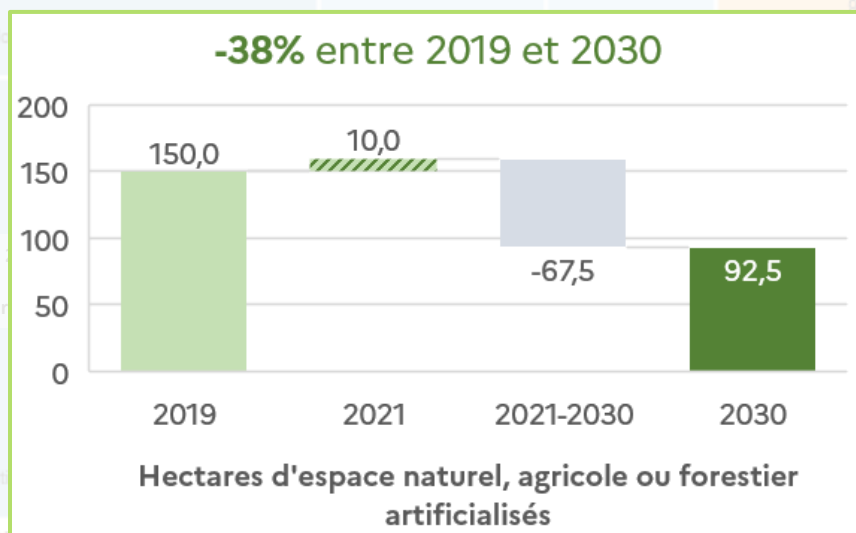
Objectif : -1,5 Mt CO₂e

Bâtiments et machines agricoles - 8 ktCO₂e

Ce levier porte sur la sortie des énergies possibles et une meilleure efficacité énergétique pour les bâtiments et engins agricoles

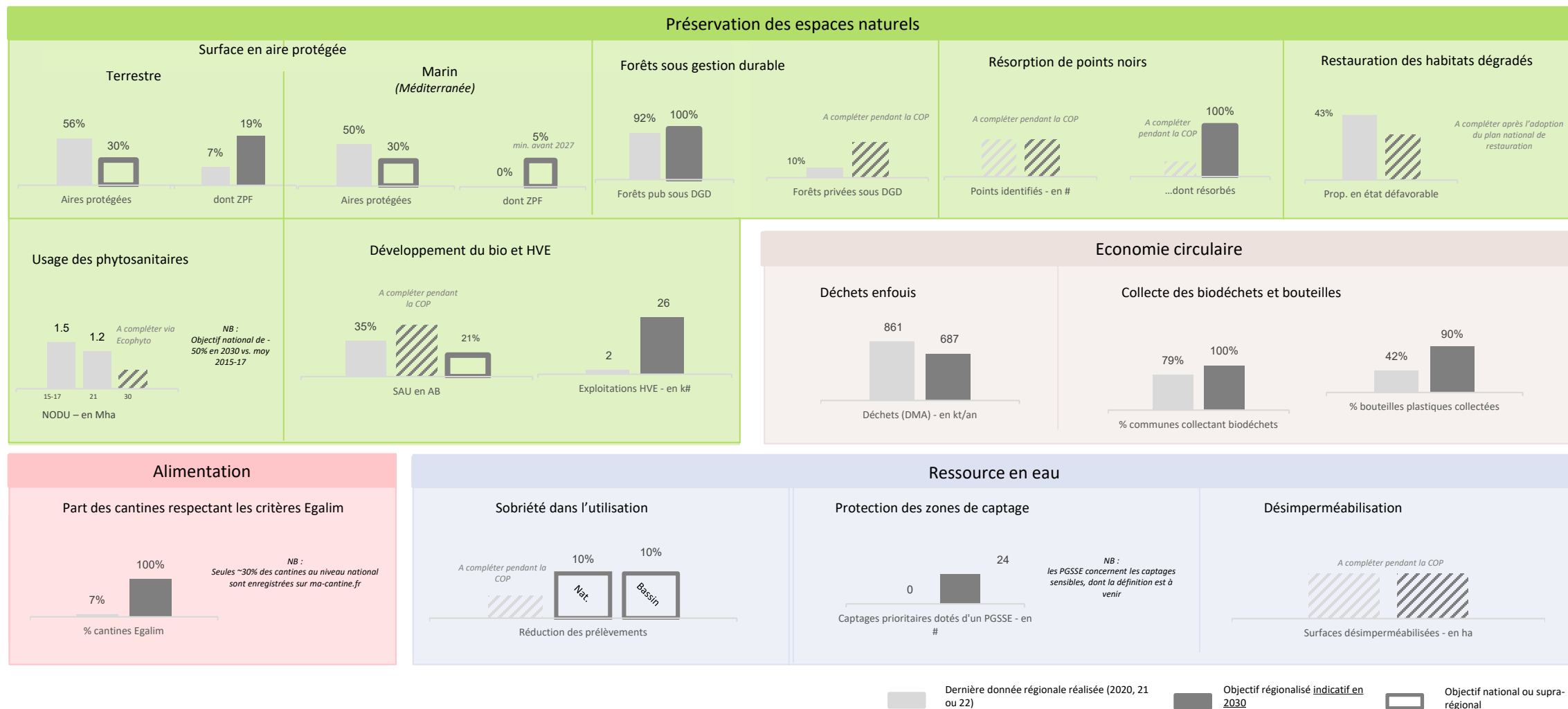
Sobriété foncière - 65 ktCO₂e

Ce levier porte sur la réduction de l'artificialisation des sols d'ici 2030. L'artificialisation est ici considérée comme la transformation d'un sol agricole ou forestier par des opérations d'aménagement, afin de l'affecter à des fonctions urbaines ou de transport, entraînant une imperméabilisation des sols.



(1) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (2) Trains : 6 ktCO₂e. (3) Bâtiments : 8 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 6 ktCO₂e. (5) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e. (6) Gestion des prairies : 2 ktCO₂e. (7) Prévention des déchets : 6 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Des leviers aux actions – Retour du questionnaire SGPE aux collectivités

Département de Vaucluse

Les collectivités ont donné leurs points de vue sur l'ensemble des leviers de la planification écologique, au travers d'un référentiel d'environ 150 actions types proposées par le SGPE

49 collectivités ont répondu au niveau régional (sur 65 interrogées), représentant 95 % de la population

13 collectivités ont répondu dans le Vaucluse (12 EPCI et le Département), soit 95 % de la population couverte par une réponse

Questions posées aux collectivités, sur les actions de leur compétence :

1. Ce levier est-il pertinent pour mon territoire ?

Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

2. L'action de ma collectivité contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1 = Plutôt non | 2 = Partiellement non |
| 3 = Partiellement oui | 4 = Plutôt oui |

Zoom sur le questionnaire des collectivités

Une représentation des réponses des EPCI du Vaucluse

Population couverte par les réponses EPCI

95%

Taux moyen de réponse aux actions

66%

B. Action territoriale pas totalement à la hauteur des enjeux :

- EnR
- Restauration habitats naturels
- Rénovation résidentiel

A. Action territoriale plutôt à la hauteur des enjeux :

- Zones de captage d'eau
- Fret décarboné et multimodalité
- Gestion des forêts
- Sobriété foncière
- Produits bois

C. Actions considérées peu à la main des territoires ou peu pertinentes :

- Vélo
- Collecte des déchets
- Industrie
- Bus et cars décarbonés
- Biogaz

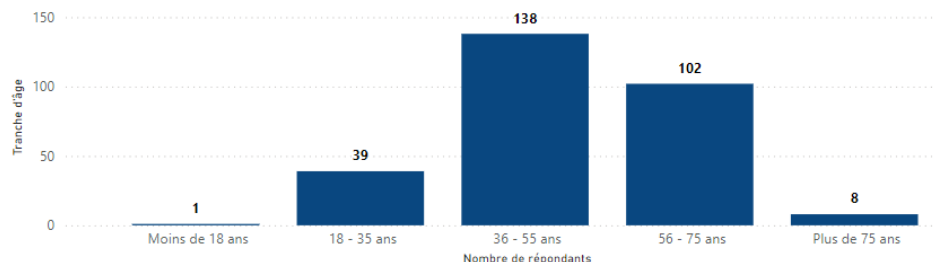


Retour sur la consultation citoyenne – Zoom sur le Vaucluse

Nombre de répondants

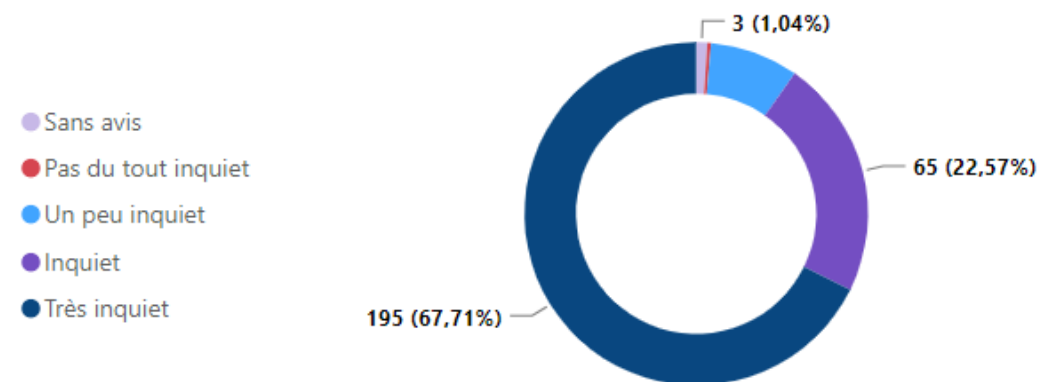
288

Profil des répondants - Âge

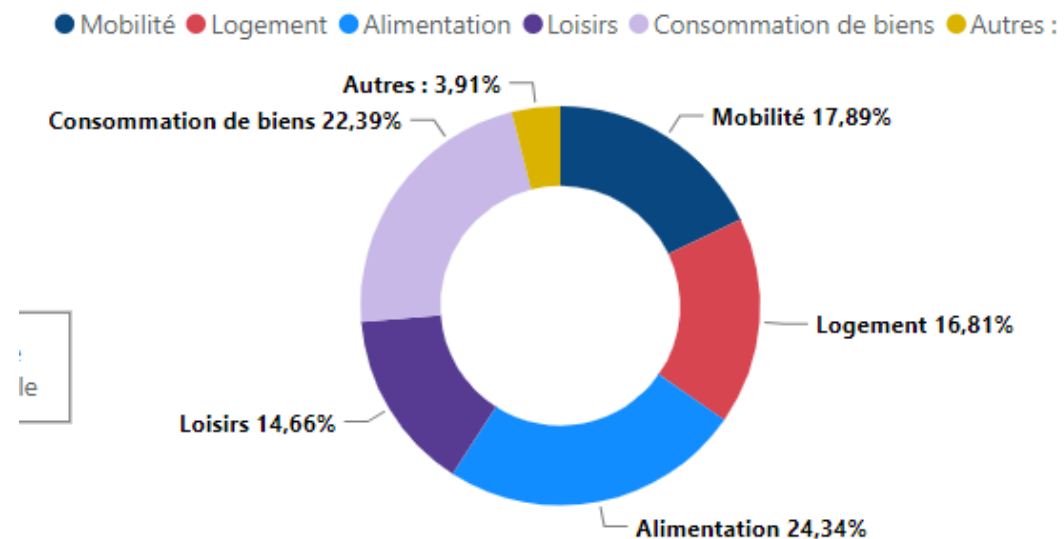


- **288** répondants dans le département soit 13% (vs. 10% de la population régionale)
- **90 %** des répondants sont **très inquiets** (65%) ou **inquiets** (25%)
- Les répondants estiment **leur engagement à 7/10** (moyenne)
- Ils agissent de **façon équilibrée** sur plusieurs thématiques : alimentation (20 %), consommation (18 %), mobilités (16 %), biodiversité (16 %), logement (14 %)
- Ils pourraient **accentuer leurs actions et atteindre 23 % sur la mobilité et 17 % sur leur logement**
- Ils jugent les actions des pouvoirs publics **insuffisantes ou très insuffisantes**

Êtes-vous préoccupé face au réchauffement climatique ?

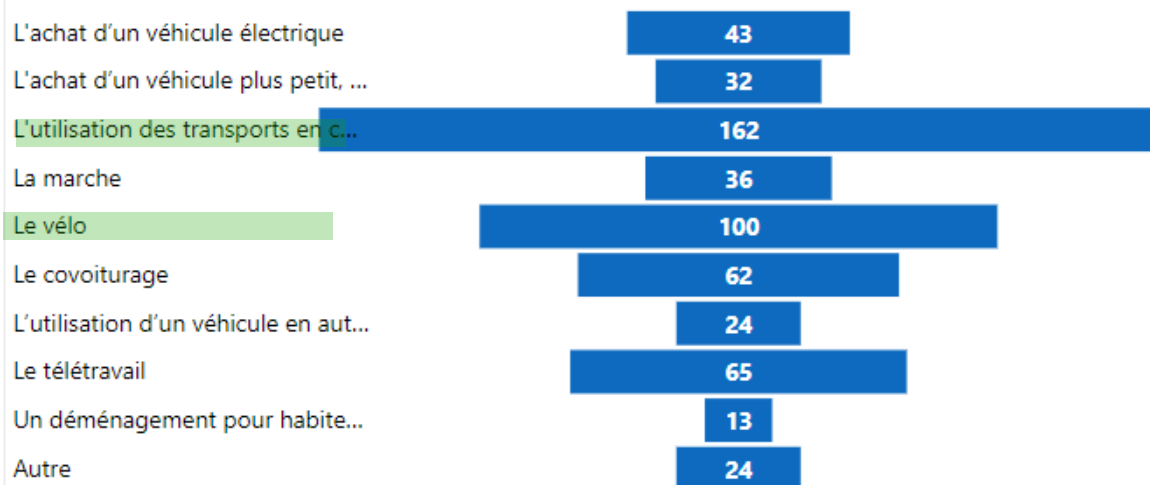


Considérez-vous agir en faveur de la transition écologique et pour une adaptation au changement climatique ?

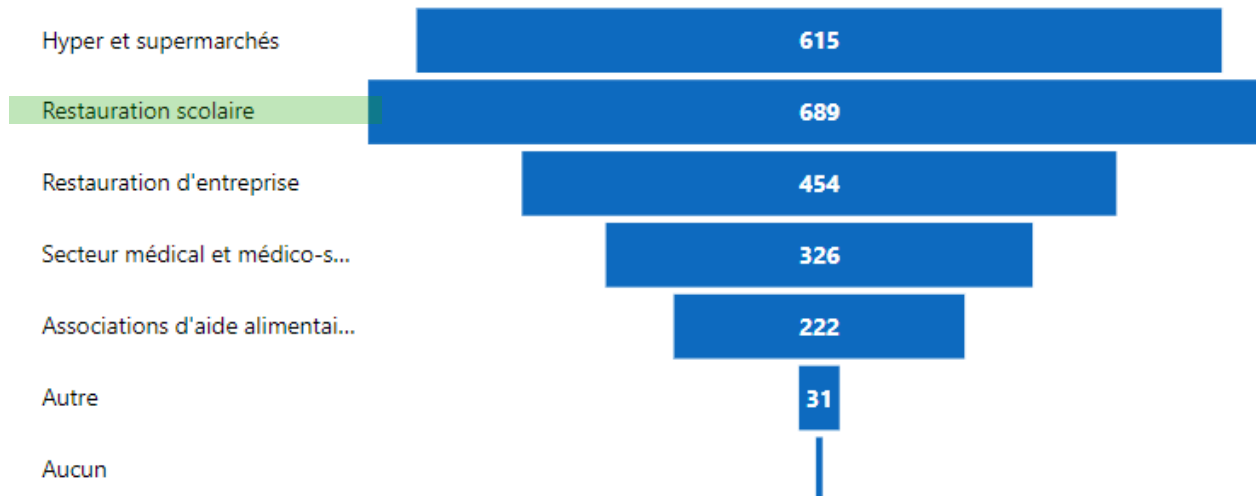


Retour sur la consultation citoyenne – Zoom sur le Vaucluse

Quels leviers vous semblent prioritaires pour réduire le coût et l'impact de vos déplacements ?



Selon vous, quels sont les secteurs à prioriser pour accéder à une alimentation locale, durable et de qualité ?



Quels sont les freins pour rénover thermiquement votre logement ?



La consultation citoyenne en ligne continue :

Grande consultation en ligne du 15 juillet au 30 septembre
Déjà plus de 2 300 réponses !

Pensez à répondre au questionnaire et
à le diffuser dans vos réseaux :

<https://planification-ecologique.maregionsud.fr/>





ECHANGES ●●●



Atelier en groupes

3

1

Situation du territoire au regard de la thématique et aperçu des travaux menés à l'échelle régionale

Présentation par les référents techniques

2

Carte blanche :

Quelles sont les actions déjà engagées sur le territoire, qui fonctionnent et qui pourraient être démultipliées ?

Quelles sont les actions nouvelles qui pourraient être déployées ?

Travail autour du plan d'action régional :

Quelles sont les actions prioritaires au regard de l'impact sur le territoire et de la capacité à les mettre en œuvre (faisabilité) ?

Plan d'action pour le territoire : En synthèse, quelles sont **les 10 actions les plus impactantes / importantes** pour le territoire ? Qui souhaite s'engager dans leur mise en œuvre ? De quels moyens a-t-on besoin pour les mettre en œuvre ?



Fonctionnement des ateliers

ATELIER 1
Transport
Salle Jean Moulin

ATELIER 2
Bâtiment
Salle Pétrarque

Rejoignez l'un des ateliers en fonction de votre intérêt et de vos compétences sur le sujet.



Atelier 1 : Transport

Bienvenue dans l'atelier Transport animé par :

Représentants État

Mustapha MAKHLOUFI
Arnaud VERQUERRE

Service transport, infrastructures et
mobilité, DREAL

Représentant Région

Didier BIAU
David GRZYB

Direction des infrastructures et des
grands équipements, Conseil
régional

ANIMATEURS
ETAT/REGION POUR
ECLAIRER LE
DEBAT ET
APPORTER DE
L'EXPERTISE

1 ANIMATRICE PWC
POUR
ACCOMPAGNER
LES PARTICIPANTS
TOUT AU LONG DE
LA CONCERTATION

Alice LUCKEN
Manager PwC

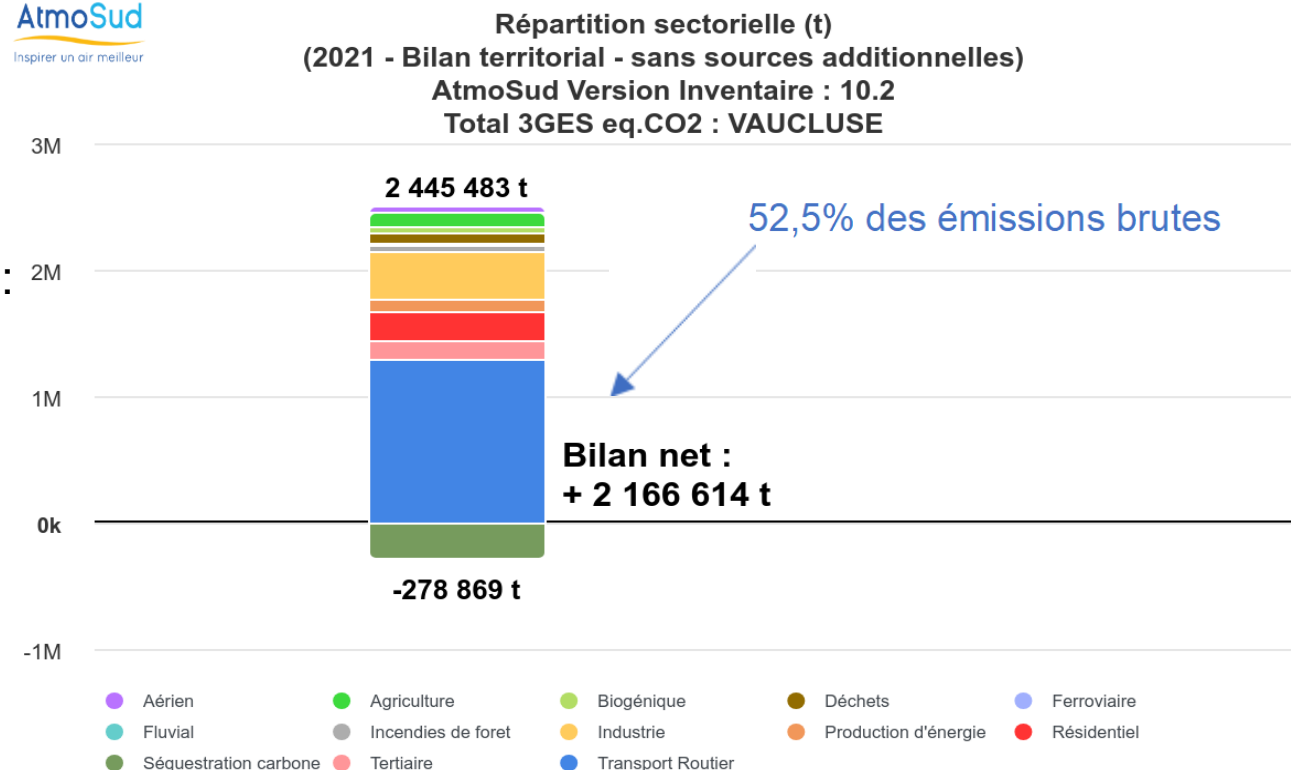
MOBILITES : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE

Dans le Vaucluse,
52% des émissions de GES sont générés par les transports routiers

Plus de la moitié vient des véhicules particuliers.
C'est deux fois plus que la moyenne française: les véhicules particuliers émettent 30% des GES dans le Vaucluse versus 15% en France.

Les engagements européens (Green Deal - Fit for 55: réduction de 55% des émissions en 2030) et national (Neutralité Carbone 2050) seront difficiles à respecter sur la base des tendances actuelles.

AtmoSud
Inspirer un air meilleur



MOBILITES : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE

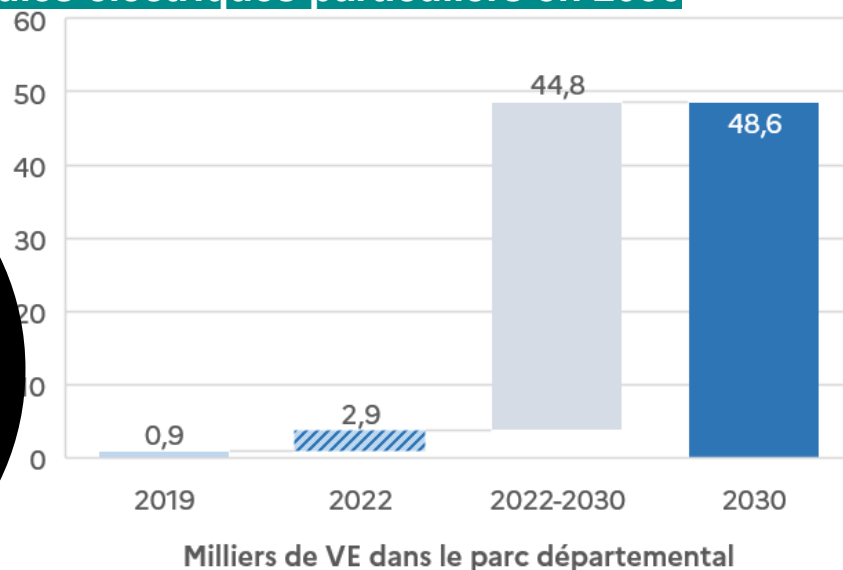
QUE SIGNIFIENT LES REDUCTIONS D'EMISSIONS VISEES, DANS LE QUOTIDIEN DES USAGERS ? **EXEMPLES**

LEVIER **VEHICULES ELECTRIQUES**

Enjeux

La voiture = 2/3 des déplacements des français en km parcourus.
1% des voitures sont électriques en France actuellement (2023).

Pour une baisse de -102 kteqCO₂ dans le Vaucluse,
il faudrait 48 600 véhicules électriques particuliers en 2030

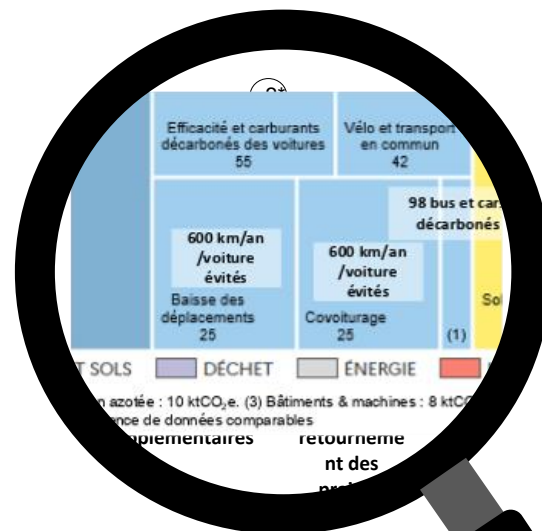


LEVIER **SOBRIETE DES DEPLACEMENTS**

Enjeux

Développer la sobriété des mobilités signifie éviter certains déplacements et partager d'autres déplacements.

Pour une baisse de -50 kteqCO₂ dans le Vaucluse en 2030, la sobriété porterait sur 100km / habitant / mois



réduire ses déplacements de
50 km / habitant / mois
+
covoiturer 50km / habitant / mois
(en tout -1200km / habitant / an)

LES 8 AXES DE TRAVAIL DES GT REGIONAUX SUR LES TRANSPORTS

MOBILITES : mieux se déplacer

LOGISTIQUE : mieux transporter nos biens

1. **Adapter** les infrastructures et services de transport aux effets du changement climatique
2. **Accélérer la transition des motorisations**, y compris pour le transport international
3. **Développer les pratiques du vélo** (électrique), de la marche et inciter à l'usage de ces modes actifs
4. **Transformer le réseau routier** au bénéfice des transports collectifs, du co-voiturage, du vélo et inciter les usagers au report modal
5. **Développer les services de transports collectifs** et partagés et inciter à les utiliser
6. **Décarboner le fret par la massification** (rail, fluvial, maritime) et la logistique décarbonée, jusqu'au dernier kilomètre
7. **Sobriété des modes de vie et des déplacements et transports motorisés associés**
8. **Financement**, pilotage et gouvernance

➡ 86 actions « supra » (échelon national) et **57 actions « COP »** (échelon régional)

MOBILITES DES PERSONNES – ACTIONS INTERESSANTES POUR LE VAUCLUSE

- a. **Aménager les Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)** pour hiérarchiser les modes de transport.
Faciliter, fiabiliser le parcours usager/cycliste et développer des services pour rendre les PEM attractifs
- b. **Conclure la démarche de Service Express Régional Métropolitain** sur l'aire du Grand Avignon, pour créer « un choc d'offre » sur des services de transports collectifs coordonnés (TER, autocars, TCU, vélo)
- c. **Coordonner les politiques de mobilité sur la billettique et les services**, afin d'accompagner les politiques de restriction des Zones à Faibles Emissions
- d. **Convertir des voies existantes** en linéaire de Voies Réservées aux Transports en Commun (VRTC) et au covoiturage (VR2+) et **réduire la place du stationnement** en zones urbaine et périurbaine
- e. **Déployer des services et infrastructures de covoiturage** de manière coordonnée entre Autorités Organisatrices des Mobilités (points de rencontre, lignes de covoiturage, plate-forme de covoiturage...)
- f. **Réduire les vitesses de circulation** en faisant évoluer les vitesses réglementaires, notamment dans le périmètre du Grand Avignon

TRANSPORT DE MARCHANDISES – ACTIONS INTERESSANTES POUR LE VAUCLUSE

A. Favoriser la mutualisation, en développant des espaces de groupage-dégroupage, pour :

- la logistique de distribution (urbain, rural)
- entre chargeurs distributeurs et/ou transporteurs routiers pour optimiser les chargements (y/c reverse) et réduire les distances
- entre chargeurs industriels pour massifier et concrétiser le report modal (y/c reverse)
- en inter-filières (par ex, céréales et construction)

B. Professionnaliser le secteur de la cyclo logistique notamment en accélérant la formation des entreprises et travailleurs du secteur

C. Réaliser des campagnes de formation et d'information auprès des donneurs d'ordre pour les inciter au changement de pratique : décarbonation, report modal, ralentissement des délais, etc. Pour cela, mettre en place un accompagnement individualisé avec des conseillers logistiques (au sein des CCI ?)

D. Déployer le Pacte d'Engagement des services de fret ferroviaire et connecter les zones logistiques avec un embranchement ferroviaire.

1

- Positionnez-vous autour d'une des tables de travail. Chaque table représente un levier/un sujet à actionner pour répondre aux enjeux de la thématique en matière de baisse des émissions de GES et de préservation des ressources.

2

- Remplissez ensemble la fiche placée sur la table, et travaillons en 3 séquences successives :

Carte blanche :

Quelles sont **les actions déjà engagées sur le territoire**, qui fonctionnent et qui pourraient être démultipliées ?

Quelles sont **les actions nouvelles** qui pourraient être déployées ?

Travail autour du plan d'action régional :

Quelles sont **les actions prioritaires** au regard de l'**impact sur le territoire** et de la **capacité à les mettre en œuvre** (faisabilité) ?

Plan d'action pour le territoire : En synthèse, quelles sont **les 10 actions les plus impactantes / importantes** pour le territoire ? Qui souhaite s'engager dans leur mise en œuvre ? De quels moyens a-t-on besoin pour les mettre en œuvre ?

Restitution et débat en plénière

1

Désignez, par table, un **rapporteur** de vos échanges

2

Sélectionnez dans votre plan d'action **les 2/3 actions les plus importantes**

3

Échangeons, complétons et débattons ensemble !



Atelier 2 : Bâtiment

Bienvenue dans l'atelier Bâtiment animé par :

Représentants État

Représentant Région

Marion Leguiel

Cheffe de service adjointe, DDT 84

Sophie Le Garrec

Cheffe de l'unité air climat transition
énergétique, DREAL PACA

Robert DE VITA

Service Aménagement et Habitat
Région Sud

ANIMATEURS
ETAT/REGION POUR
ECLAIRER LE
DEBAT ET
APPORTER DE
L'EXPERTISE

1 REFERENT
PROJET PWC POUR
ACCOMPAGNER
LES PARTICIPANTS
TOUT AU LONG DE
LA CONCERTATION

Inès Dubois

Consultante senior



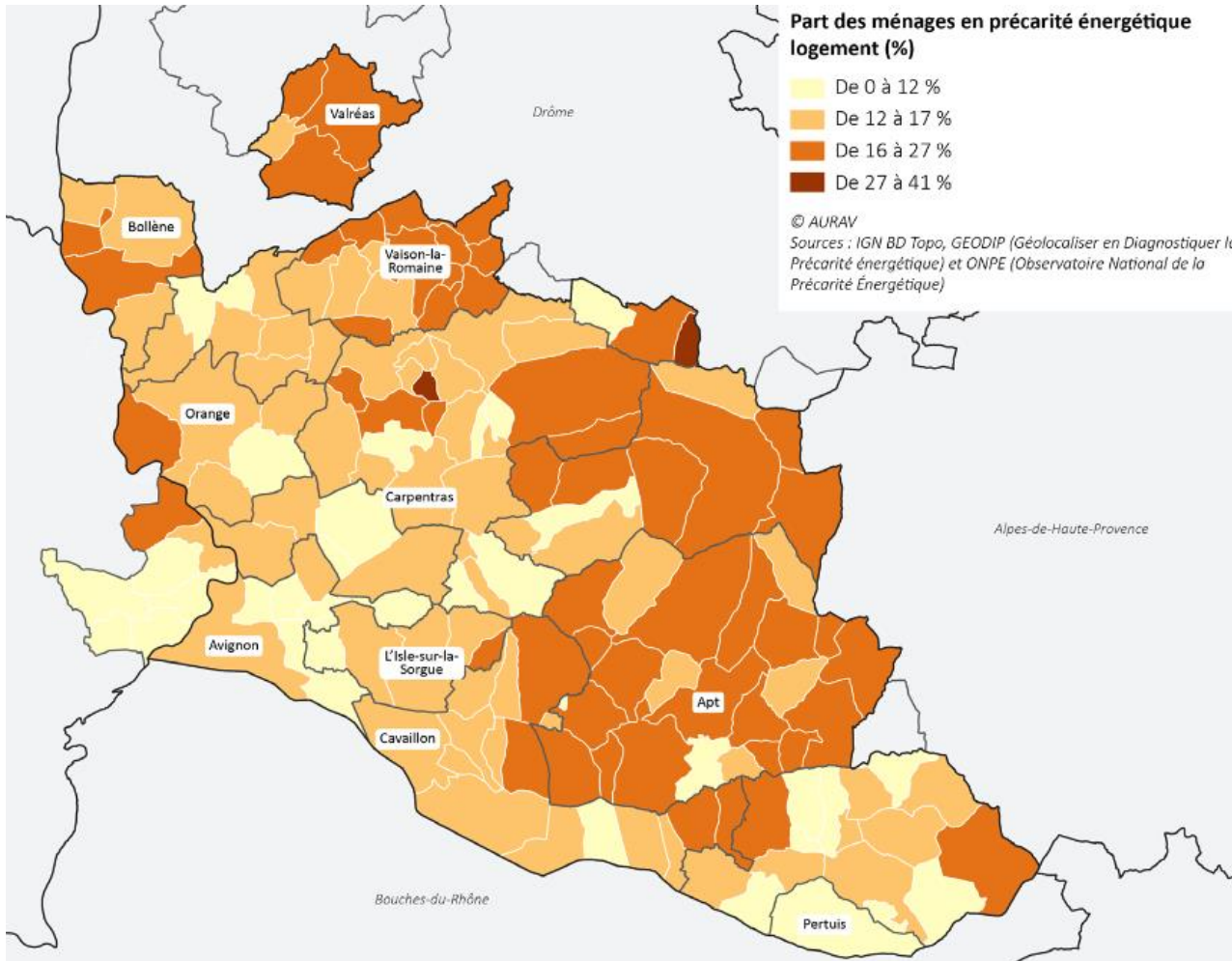
Organisation de l'atelier

1 Point de situation sur la thématique – 15 MIN

2 Travail par levier/sujet en sous-groupes – 1H

3 EN PLENIERE : restitution – 40 MIN

RESIDENTIEL : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE



Plus de 35 000 ménages en situation de précarité énergétique liée à l'habitat (14% des ménages)

- des revenus faibles et un taux de pauvreté important

1 vauclusien sur 5 vit sous le seuil de pauvreté
revenu médian = 1720€

- un vieillissement de la population à anticiper

1/3 de la population âgée de 60 ans ou plus en 2030
niveau de vie des seniors le plus bas de la Région PACA

- un parc privé potentiellement indigne (PPPi) élevé

Un taux moyen de **7,9 %**
des variantes fortes, jusqu'à 15 % dans certains territoires

- un taux de vacance des logements élevés

10% de logements vacants
(supérieur au taux national et régional)

RESIDENTIEL : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE



24%

des **résidences principales** en classes F et G

◆ 17% au niveau national, 11% au niveau régional

32%

des **résidences principales en location** dans le parc privé en classes F et G

◆ Plus important que la moyenne régionale (14%), et contre 8% pour le parc locatif social dans le département

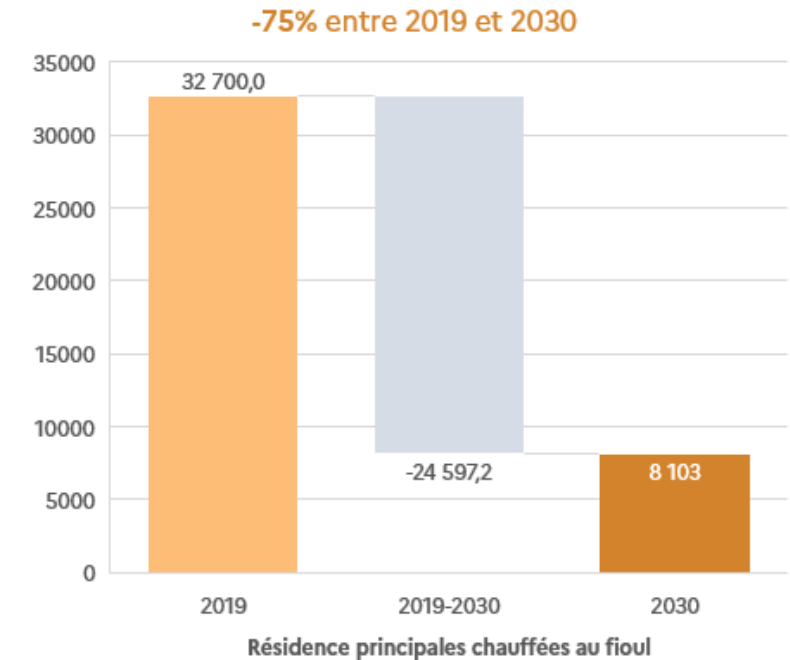
13%

des **résidences principales** chauffées au fioul

◆ Plus important que la moyenne régionale (10%)

En 2023, **3 000 équipements de chauffage financés par MaPrim'Rénov** en Vaucluse, quelle que soit l'énergie de départ

OBJECTIF DÉPARTEMENTAL
- 96
ktCO₂e
2019-2030
soit **50%** de l'effort total
du levier résidentiel



Changement de chaudières fioul dans le secteur résidentiel
Cible départementale 2030

TERTIAIRE : POINT DE SITUATION DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE



36%

part du **secteur tertiaire** dans les **émissions directes** du secteur du bâtiment

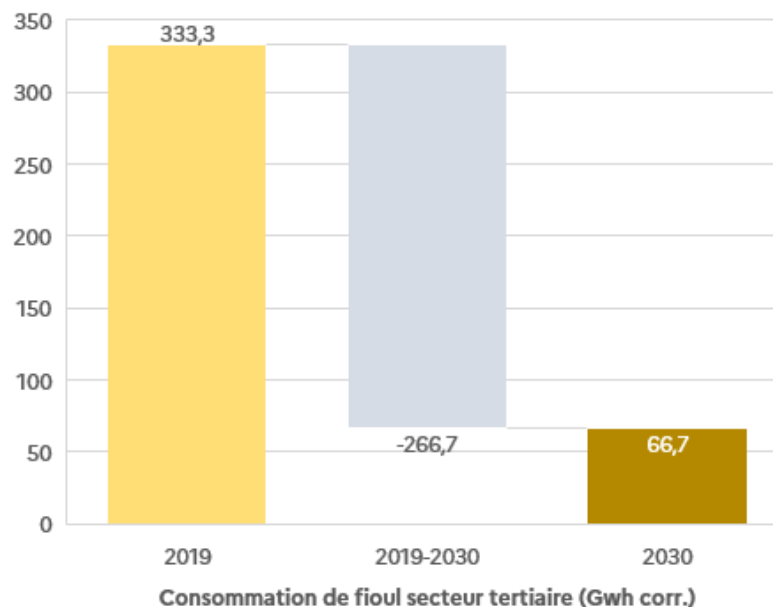
◆ A 49 % privés et 51 % publics (État, action sociale, collectivités territoriales)

1,0

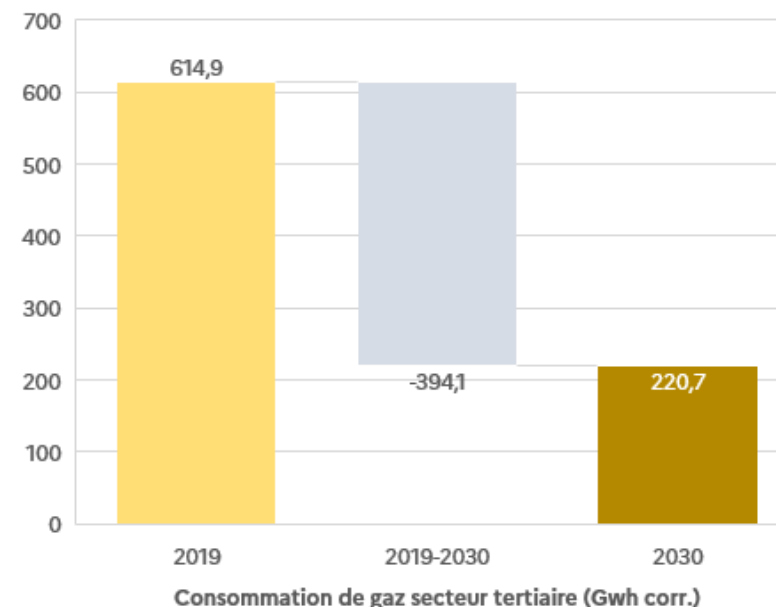
TWh de consommation d'énergie finale en 2018 pour le parc assujetti à Eco Energie Tertiaire

◆ Sur 2,0 TWh du parc tertiaire, soit 52 %

-80% entre 2019 et 2030



-80% entre 2019 et 2030



OBJECTIF DÉPARTEMENTAL
- 70
ktCO₂e
2019-2030

soit **18%** de l'effort total
du secteur tertiaire

OBJECTIF DÉPARTEMENTAL
- 35
ktCO₂e
2019-2030

soit **18%** de l'effort total
du secteur tertiaire

Changement de chaudières dans le secteur tertiaire
Cibles départementales 2030

D'AUTRES ENJEUX QUE LA DECARBONATION

2

Renforcer la sobriété
de la ressource en
eau et développer les
énergies
renouvelables

1

Renforcer la
sobriété
foncière

3

Enrichir la
biodiversité



Un projet sur
une zone commerciale ?



Un projet en
centre ville ?



Un projet
agricole ?

6

Repenser la
mobilité

4

Repenser l'agriculture
autrement

5

Réfléchir sur le
bâti

Etc.

1

- Positionnez-vous autour d'une des tables de travail. Chaque table représente un levier/un sujet à actionner pour répondre aux enjeux de la thématique en matière de baisse des émissions de GES et de préservation des ressources.

2

- Remplissez ensemble la fiche placée sur la table et travaillons en 3 séquences successives :

Carte blanche : Quelles sont les actions déjà engagées sur le territoire, qui **fonctionnent** et qui pourraient être démultipliées ? Quelles sont les actions nouvelles qui pourraient être déployées ?

Travail autour du plan d'action régional : Quelles sont les actions prioritaires au regard de **l'impact sur le territoire** et de **la capacité à les mettre en œuvre** (faisabilité) ?

Plan d'action pour le territoire : En synthèse, quelles sont **les 10 actions les plus impactantes / importantes** pour le territoire ? Qui souhaite s'engager dans leur mise en œuvre ? De quels moyens a-t-on besoin pour les mettre en œuvre ?

Restitution et débat en plénière

1

Désignez, par table, un **rapporteur** de vos échanges

2

Sélectionnez dans votre plan d'action **les 2/3 actions les plus importantes**

3

Échangeons, complétons et débattons ensemble !

Poursuite de la démarche

Consultation citoyenne en ligne

du 15 juillet au 30 septembre accessible sur le site <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/>

Faites participer le plus grand nombre de citoyens à la démarche
en étant un relais auprès des populations que vous côtoyez !

RDV le 11 octobre 14h30 en visio pour des échanges sur les premières orientations
de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous dans la planification écologique lors de la COP régionale

COP régionale horizon décembre 2024

La réussite de la démarche passe par **l'adhésion et l'engagement de tous les acteurs** : collectivités, entreprises, agriculteurs, association, chambres consulaires... C'est pourquoi, au-delà de la méthode qui se veut participative, **il est proposé que les acteurs formalisent leur engagement lors de la COP finale** :

1. **En ratifiant le jour de la COP un document cadre**, d'une ou deux pages, qui **synthétisera les grands objectifs du plan de transformation** (baisse d'émission de CO2, adaptation au changement climatique, préservation des ressources, restauration et préservation de la biodiversité) **et les grands enjeux de la planification écologique en région** ;
1. **En soumettant un « contrat d'engagement » qui comprendra un engagement volontaire quantifiant la contribution aux objectifs et un plan d'actions en lien avec les chantiers de la planification écologique** (Mieux se déplacer, Mieux se nourrir, Mieux se loger, Mieux produire, Mieux préserver, Mieux consommer). Un format type sera proposé et le recueil pourra se faire en ligne, 2 mois avant la COP.



Ateliers en groupes et restitution

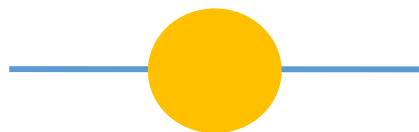
3

Conclusion



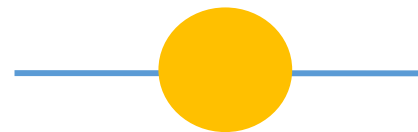
Bénédicte MARTIN

Vice-Présidente
En charge de l'Agriculture, de la
viticulture, de la ruralité et du terroir



Thierry SUQUET

Préfet
Préfecture de Vaucluse



Merci pour votre participation et contribution !
